

Transformation du monde rural à l'horizon 2025 au Sahel et en Afrique de l'Ouest  
(Initiative conjointe CSAO – CEDEAO – CILSS – UEMOA - ROPPA – Hub Rural)

**Note Conceptuelle pour une réflexion régionale sur le devenir du Monde Rural  
dans les 20 prochaines années**

**Résumé**

La présente initiative conjointe CSAO, CEDEAO, UEMOA, CILSS, ROPPA et Plateforme Rurale est une traduction de l'engagement des acteurs de la région sahélienne et ouest africaine pour une meilleure compréhension des transformations du monde rural.

Le but ultime des analyses est d'anticiper la compréhension des transformations du monde rural au cours des 20 prochaines années (horizon 2025) en vue de la prise de décisions et d'actions immédiates en terme de politiques et de stratégies appropriées à travers les expériences du passé et du présent.

Sa mise en œuvre comprend quatre étapes clés :

1. la conduite d'analyses thématiques liées à la transformation du monde rural dont les principaux produits attendus couvrent entre autre les domaines suivants:

- 1) Démographie, Mobilité/Migration des ruraux ;
- 2) Transformation socio-politique : Décentralisation, démocratisation et perspectives de développement durable ;
- 3) Dynamiques socio-organisationnelle et institutionnelle : Organisations professionnelles agricoles ;
- 4) Transformations économiques, moyens d'existence et devenir des populations rurales;
- 5) Ressources naturelles et environnement.

2. l'analyse croisée des productions thématiques dans le but d'élaborer un document de synthèse accompagné de notes aux décideurs pour la prise de décision aux différents niveaux (national, régional, donateurs...).

3. l'organisation d'un forum régional ouest africain à un niveau décisionnel sur la « *Vision du milieu rural pour les 20 années à venir et implications pour les politiques de développement et les investissements dans le secteur agricole et rural* » dont le but est de permettre l'analyse des tendances et la prise de décision.

4. Facilitation et suivi du processus de prise de décision :

- a. Au niveau régional : Instances décisionnelles des organisations économiques régionales
- b. Après des partenaires techniques et financiers

Plusieurs partenaires techniques et financiers travaillant sur les questions de développement rural seront directement associés à la mise en œuvre de cette initiative. Il s'agit notamment de : FIDA, FAO, Banque Mondiale, BAD, l'UE, PNUD, US-AID, ACDI, AFD, GTZ, BMZ, Donor Platform, DFID, DANIDA, Coopération Suisse, Coopération Luxembourgeoise, Coopération Suédoise, Coopération Autrichienne, CORAF/WECARD, CRDI, Centres de recherche et fondations de la région et à l'extérieur, etc.

## 1. Contexte

Le développement rural constitue à l'heure actuelle un sujet de forte préoccupation en Afrique de l'Ouest, tant de la part des acteurs politiques, publics, de la société civile des pays que de la part des partenaires au développement. Cela est d'autant vrai qu'en dépit des efforts consentis par les gouvernements et les principaux donateurs dans le Sahel et en Afrique de l'Ouest, le constat majeur reste que la pauvreté est essentiellement rurale, même celle-ci commence à prendre aussi de l'ampleur dans les villes avec l'urbanisation galopante. De même les crises alimentaires qui sévissent dans la région depuis les grandes sécheresses des années 70 touchent principalement les ruraux. A ce niveau les statistiques sont éloquentes. Déjà en 1998, certaines sources (World Bank Group, 1998<sup>1</sup>) indiquaient qu'en moyenne 70% des pauvres en Afrique étaient des ruraux. Des statistiques récentes dans certains pays du Sahel comme Le Burkina Faso, indiquent par exemple que c'est plus de 90% des plus pauvres qui vivent en milieu rural (MEDEV, 2004<sup>2</sup>). Lors de la dernière crises alimentaire survenue au Niger en 2004-2005, due à l'effet cumulé de la sécheresse et des criquets pèlerins mais du marché avec l'influence du Nigeria, c'est un total de 23 départements totalisant 2.988 villages déficitaires à 50% soit plus de 3.293.648 habitants, essentiellement des ruraux, dont 2.540.698 personnes extrêmement vulnérables (Zoundi, 2006<sup>3</sup>).

Sur le plan démographique, les statistiques (FAO, 2006<sup>4</sup>) indiquent clairement une diminution de la part des ruraux dans la population totale des pays (tableau 1), confirmant ainsi les tendances mises en relief par le WATPS (Club du Sahel, 1998<sup>5</sup>). Au-delà du fait que plus de gens vivent ou vivront progressivement en milieu rural, certaines données récentes (FIDA, 2005<sup>6</sup>) indiquent que globalement en Afrique au sud du Sahara, environ trois quarts des personnes se trouvant dans des conditions de pauvreté absolue vivent dans les zones rurales. Au niveau mondial, les estimations indiquent que 75% des 1,1 milliards de personnes vivant en dessous de 1 \$ US par jour sont en milieu rural (FAO/IFAD/WFP, 2005<sup>7</sup>).

Comme cela a été mis en exergue par le WALTPS, la région Afrique de l'Ouest subit d'énormes transformations sous l'effet du double choc démographique et du marché. Le monde rural n'a pas échappé à cette mutation et cette dynamique économique, sociale et culturelle semble être la conjonction d'une multitude de facteurs relevant tant de l'environnement naturel et climatique (comme c'est le cas de la persistance des sécheresses et autres calamités naturelles dans le Sahel), mais surtout politique. Ainsi, les politiques économiques (agricoles, commerciales,...) semblent avoir été particulièrement déterminantes dans l'évolution du monde rural au cours de ces 20 dernières années.

---

<sup>1</sup> The World Bank Group, 1998. Le développement rural, la réduction de la pauvreté et la croissance environnementale en Afrique Subsaharienne. Findings Région Afrique, Numéro 92, Février 1998 (<http://www.worldbank.org/afr/findings/french/ffind92.htm>)

<sup>2</sup> MEDEV, 2004. Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté au Burkina Faso, Ministère de l'Economie et du Développement, Burkina Faso, 131 p.

<sup>3</sup> Zoundi S.J., 2006. Pourquoi les crises alimentaires persistent-elles dans le Sahel ? Une analyse de la situation actuelle, du rôle des politiques et Recommandations pour le changement. Action Aid International, Accra, Ghana, 52 p.

<sup>4</sup> FAO, 2006: Base de données FAO ([www.fao.org](http://www.fao.org))

<sup>5</sup> Club du Sahel/OCDE, 1998. Pour préparer l'avenir de l'Afrique de l'Ouest : Une vision à l'horizon 2020. West Africa Long-Term Perspective Study (WALTPS). Club du Sahel, OCDE, Paris (France), 157 p.

<sup>6</sup> FIDA, 2005. Réaliser les Objectifs du Millénaire pour le Développement : Investissement rural et politiques porteuses (Contribution au débat – Conseil des gouverneurs du FIDA, Vingt-huitième session, 16-17 février 2005). FIDA, Rome (Italie), 55 p.

<sup>7</sup> FAO/IFAD/WFP, 2005. Meeting the Millennium Development Goals: Financing for Food Security, Agriculture and Rural Development. Contribution by FAO, IFAD and WFP. UN General Assembly 59<sup>th</sup> Session, New York, 27-28 June 2005, 4 p.

Tableau 1. Tendances démographiques

Pays	1990		2000		1990 - 2000	2010		2000 - 2010	2020		2010 - 2020
	Pop (x1000)	% Rur.	Pop (x1000)	% Rur.	% Rur.	Pop (x1000)	% Rur.	% Rur.	Pop (x1000)	% Rur.	% Rur.
Bénin	4,650	65.53	6,222	57.73	17.89	8,068	50.15	12.64	10,122	43.13	7.91
Burkina Faso	8,921	86.44	11,905	83.28	28.57	16,018	79.29	28.10	21,403	73.87	24.50
Cameroun	11,661	59.71	15,117	51.02	10.77	17,775	43.41	0.04	19,874	36.90	-4.95
Cap-Vert	349	55.87	436	46.56	4.10	529	38.56	0.49	623	32.26	-1.47
Côte d'Ivoire	12,505	60.15	15,827	56.39	18.65	18,526	51.74	7.41	21,026	46.00	0.89
Gambie	936	75.11	1,312	73.78	37.70	1,680	73.33	27.27	2,015	70.32	15.02
Ghana	15,277	63.54	19,593	56.08	13.19	24,117	51.28	12.55	28,521	46.45	7.14
Guinée	6,122	74.65	8,117	67.39	19.69	9,990	59.63	8.90	12,478	52.00	8.91
Guinée- Bissau	1,016	76.28	1,367	68.47	20.77	1,827	60.43	17.95	2,421	52.71	15.58
Libéria	2,135	58.03	2,943	55.11	30.91	4,130	49.03	24.85	5,367	42.78	13.38
Mali	9,046	76.19	11,904	69.81	20.57	16,208	62.75	22.39	22,140	55.38	20.55
Mauritanie	2,030	56.01	2,645	42.23	-1.76	3,520	30.34	-4.39	4,473	22.94	-3.93
Niger	7,650	83.91	10,742	79.42	32.90	15,388	73.70	32.94	21,731	66.73	27.87
Nigéria	86,018	64.96	114,746	55.90	14.80	145,922	48.09	9.40	177,158	41.10	3.77
Sénégal	7,345	59.97	9,393	52.56	12.08	11,869	45.47	9.32	14,422	38.98	4.15
Sierra Leone	4,054	70.00	4,415	63.33	-1.48	5,859	56.14	17.63	6,979	48.72	3.37
Tchad	5,822	78.96	7,861	76.21	30.32	10,543	71.82	26.39	13,890	65.36	19.90
Togo	3,455	71.52	4,562	66.62	22.99	5,730	60.35	13.79	6,962	52.94	6.59
<b>TOTAL</b>	<b>188,992</b>	<b>67.23</b>	<b>249,107</b>	<b>59.89</b>	<b>17.41</b>	<b>317,699</b>	<b>53.32</b>	<b>13.55</b>	<b>391,605</b>	<b>47.11</b>	<b>8.91</b>

**Source** : Base de données FAO ([www.fao.org](http://www.fao.org))

Les politiques d'ajustement structurel mises en œuvre dans les années '80 sont en grande partie à l'origine de la transformation de l'environnement productif agricole, un secteur assurant l'essentiel des moyens d'existence des communautés rurales à travers les activités de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, la foresterie... Ainsi, les difficultés d'accès de nombreux ruraux aux services agricoles du fait du désengagement des États et des faibles capacités du secteur privé à prendre la relève, ont contraint certains ruraux à des reconversions dans d'autres secteurs économiques non agricoles comme le secteur informel. Même si ces politiques visaient également le développement d'autres services non publics, plusieurs analyses faites dans la région (Mama *et al.*, 2002<sup>8</sup>), indiquent quelques contre performances de celles-ci au niveau de l'investissement privé dans certains pays comme le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire. De même, les difficultés d'accès des producteurs aux engrais couplées avec la suppression de toutes les formes de subventions, engendrent dans certaines zones très vulnérables le développement de

<sup>8</sup> Mama T., Dia B.K., Ouédraogo J., Zeufack A., 2002. Ajustement structurel et investissement privé en Afrique : Cas du Burkina Faso, du Cameroun et de la Côte d'Ivoire. Projet AUPELF – UREF/SISERA, 82 p.

pratiques « d'agriculture minière » de la part des communautés rurales pauvres. Ce cercle vicieux a souvent eu des conséquences néfastes sur l'environnement, plus particulièrement l'accélération de la dégradation des sols et du phénomène de désertification dans les zones rurales.

Les politiques de libéralisation des échanges commerciaux, semblent avoir apporté une autre dimension dans les transformations du monde rural, avec notamment l'aggravation des difficultés d'accès des producteurs au marché pour l'écoulement de leurs produits agricoles. De plus en plus, et de par la mise en œuvre de certaines politiques commerciales créant des distorsions, plusieurs produits agricoles de la région sont concurrencés par ceux importés, même sur les marchés locaux des villages en milieu rural. Cette situation est particulièrement vécue avec des produits comme le riz, le lait, la viande... et des études récentes (Faucheux *et al.*, 2005<sup>9</sup>) indiquent par exemple que l'accélération de la libéralisation totale entraînerait une augmentation potentielle des importations de la région pour certains produits comme l'oignon, la pomme de terre, la viande bovine et celle de la volaille dans des proportions respectives de 15,98%, 15,19%, 16,63% et de 18,38%. Ainsi, l'étouffement des filières agricoles locales sur lesquelles reposaient les moyens d'existence des ruraux, constitue un élément central des transformations qu'a connu le monde rural ces 20 dernières années – Dans bien de situations, cela s'est aussi traduit par le développement de stratégies d'adaptation ou de survie incluant de la part des ruraux, incluant des reconversions d'activités mais aussi les migrations.

Au-delà des transformations économiques, ces politiques semblent avoir eu aussi des effets sur celles culturelles comme les habitudes consommation des ménages, qui de plus en plus, sont orientées vers d'autres types de produits, qu'ils ne connaissaient pas auparavant. Les importations massives de viande de volaille permise par le « Dumping » ont par exemple transformé les habitudes de consommation des ménages urbains et ruraux dans certains pays de la région, qui de plus en plus intègrent des morceaux de volaille en lieu et place du poulet entier (Hermelin, 2004<sup>10</sup>).

Dans bien de cas, cet environnement semble avoir aggravé l'état de pauvreté des communautés rurales dont les moyens d'existence dépendent directement du secteur agricole. Ainsi, les institutions de Breton Woods se sont rendues à l'évidence que la croissance économique voulue à travers les politiques d'ajustement structurel (PAS) et la libéralisation du commerce, ne profitent pas forcément aux plus pauvres que sont en majorité les ruraux. Selon une étude de la Banque Mondiale le nombre de personnes qui gagnent moins de 1 dollar US par jour est passé de 217 millions en 1987 à 291 millions de personnes en 1998 (Mutume, 2003<sup>11</sup>).

A côté de ces politiques économiques dictées par le contexte international, plusieurs pays, confrontés à la persistance de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire, ont opéré des choix de politiques agricoles comme certaines réformes foncières, privilégiant l'émergence de nouvelles formes de production agricole (agrobusiness ou entreprenariat agricole). Ces politiques se mettent en œuvre dans un contexte de faible développement des autres secteurs économiques comme l'industrie, posant ainsi la question de savoir *Que deviendront les ruraux, qui progressivement ne pourront plus tirer leurs moyens d'existence de l'agriculture ? Où iront-ils et quelle sera la situation particulière des jeunes ruraux ?*

A cela s'ajoute l'urbanisation croissante dans la région et qui constitue aussi un des facteurs de la transformation du monde rural dans la région. Entre 1960 et 1990, les villes ont absorbé les deux tiers du croît démographique et une prévision de 60% de taux d'urbanisation est prévue dans le WALTPS (Club du Sahel, 1998) dans la région d'ici 2020. Ces mêmes analyses indiquent une connexion progressive des

<sup>9</sup> Faucheux B., Hermelin B., Medina J., 2005. Impacts de l'Accord de partenariat économique UE – Afrique de l'Ouest : Note synthétique, Version définitive. Rapport d'Étude GRET, 44 p.

<sup>10</sup> Hermelin B., 2004. Agricultural Dumping : The case study of chicken in Western and Central Africa. GRET, Paris, France, 3 p.

<sup>11</sup> Mutume G., 2003. Un nouveau remède contre la pauvreté en Afrique. Afrique Relance, Vol. 16#4 (Février 2003)

(<http://www.un.org/french/ecosocdev/geninfo/afrec/vol16no4/164povfr.htm>)

espaces ruraux au marché. *Est-ce à dire que cette connexion des espaces ruraux au marché sera-t-elle un des facteurs déterminants des transformations économiques du monde rural dans les années à venir ? Dans quelles conditions cela serait –il possible dans un environnement global de libre échange mais aussi de pratiques commerciales distorsives comme les soutiens agricoles, le « Dumping », etc. ?*

Les statistiques sont éloquentes (tableau 1). De plus en plus de personnes vivront dans les villes dans les années à venir. Si les ruraux sont amenés progressivement à désertifier les campagnes pour grossier les villes : (i) *Est-ce à dire que le milieu rural n'offre plus un cadre de vie suffisamment attrayant pour les ruraux ?* (ii) *Est-ce à dire que les politiques mises en œuvre par les pays et au plan régional (infrastructures, cadres réglementaires et incitatifs...), ont-elles créé de réelles opportunités d'emplois dans les secteurs secondaires et tertiaires plus dans les villes que dans les campagnes pour absorber ceux qui quittent le secteur primaire ?* (iii) *Quelles seront en réalité les vrais leviers des transformations économiques du monde rural et des relations ville-campagne dans les années à venir ? Comment mieux accompagner ces transformations et promouvoir un développement harmonieux ? Quels sont les leviers les plus importants pour ces transformations ?*

Cette dynamique de la population rurale a également des répercussions sur la population agricole totale. Et certaines sources de la FAO citées par le CSAO (CSAO, 2006<sup>12</sup>) indiquent que la population agricole en Afrique de l'Ouest est passée de 80% de la population totale en 1961 à 51% en 2001. *Qu'en est-il de la situation actuellement et qu'en sera-t-il dans les 20 années à venir ? Et si cette dynamique devait se poursuivre, comment la région devra-t-elle affronter une telle transformation ? Quelles peuvent être les incidences sur la production alimentaire ?*

Sur le plan social et organisationnel, plusieurs exemples existent au Sahel et en Afrique de l'Ouest et illustrent clairement les capacités des ruraux à s'organiser et à mettre en valeur leur savoir faire et cela en réponse à l'évolution de l'environnement. Face par exemple aux adversités de la nature (sécheresse, dégradation des ressources naturelles...) plusieurs analyses (Toulmin & Guèye, 2003<sup>13</sup> ; Zoundi, 2003<sup>14</sup>) indiquent que les exploitants familiaux ruraux ont su s'organiser, renforcer leurs capacités endogènes en vue d'une gestion durable des terres, mais également une diversification de leurs moyens d'existence. Les difficultés d'accès aux services agricoles, aux intrants et au marché ont également induit des transformations sociales en milieu rural – Et une multitude d'exemples de renforcement organisationnel des acteurs ruraux existent dans la région (CSAO, 2005<sup>15</sup>), comme c'est le cas de la Fédération des Paysans du Fouta Djallon (FPFD) en Guinée avec ses coopératives de service, ou du Conseil National de Concertation et d'échange des Ruraux (CNCR) au Sénégal, etc. L'un des moteurs de cette transformation socio-organisationnelle du monde rural demeure la création par les États d'un environnement légal et législatif favorable en terme de liberté d'association et d'organisation de la société civile.

Cette dynamique de transformation des acteurs ruraux au niveau des pays est consolidée au niveau régional avec l'émergence d'organisations comme le ROPPA (Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles de l'Afrique de l'Ouest), le RECAO (Réseau des Chambres d'Agriculture d'Afrique de l'Ouest), l'APROCA (Association des Producteurs de Coton Africains), avec pour mandat politique la défense des intérêts de cette grande majorité des exploitants agricoles que sont les ruraux.

<sup>12</sup> CSAO, 2006. Le contexte socio-économique et régional des migrations ouest-africaines. Document de travail. SCSAO, Paris (France), 37 p.

<sup>13</sup> Toulmin C., Guèye B., 2003. Transformations in West African Agriculture and the Role of Family Farms. SAH/D(2003) 541, 144 p.

<sup>14</sup> Zoundi S. J., 2003. Innovation technologique dans le processus de changement structurel de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest: Quel rôle pour la recherche et la vulgarisation agricole. Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, Paris (France), 46 p.

<sup>15</sup> CSAO, 2005. Économie familiale et innovation agricole en Afrique de l'Ouest: Vers de nouveaux partenariats. Document de synthèse. SAH/D (2005)550, 109 p.

A cette dynamique organisationnelle s'ajoutent les politiques de démocratisation en milieu rural, que certains analystes qualifient « *le pouvoir revient vers les zones rurales* » (Betke & Kirsch-Jung, 2005<sup>16</sup> ; Nolting, 2005<sup>17</sup>). *Est-ce à dire que cette dynamique socio-organisationnelle et politique constituera aussi un des leviers de la transformation du monde rural dans les années à venir ? Quelles incidences celles-ci auraient dans le futur sur le processus de définition des politiques et stratégies visant le développement du monde rural ? Quelles politiques ou stratégies de renforcement d'une telle dynamique sociale et politique ? Et quelles seront les implications en terme d'investissement dans le secteur rural pour le futur ?*

Comme on pourrait le constater les préoccupations autour du monde rural et de son avenir ne sont pas nouvelles, en témoignent les nombreuses déclarations de politiques nationales dans le domaine. Les exemples sont nombreux, comme c'est le cas de la lettre de politique de développement rural décentralisé (LPDRD) en 2000 ou la stratégie de développement rural (SDR) en 2004 au Burkina Faso (MA, 2000<sup>18</sup>; MAHRH, 2004<sup>19</sup>), la déclaration de politique de développement rural en 2001 au Bénin (MAEP, 2001<sup>20</sup>) ou la lettre de politique de développement institutionnel du secteur rural en 2001 au Mali (MDR, 2001<sup>21</sup>).

Au niveau régional, cette préoccupation est également dans l'agenda politique et est prise en compte dans les documents de politiques comme le cadre stratégique de sécurité alimentaire durable dans une perspective de lutte contre la pauvreté dans le Sahel du CILSS (CILSS, 2000<sup>22</sup>) où les questions des communautés les plus vulnérables en milieu rural, et d'amélioration des revenus des ruraux sont abordées, ou de l'ECOWAP<sup>23</sup>(CEDEAO, 2005<sup>24</sup>) dans lequel la question de gestion de la sécurité alimentaire en milieu rural est clairement affichée. Sur le plan opérationnel, cette préoccupation pour le développement rural est aussi appréhendée au niveau régional notamment à travers la Plateforme Rurale (Hub Rural<sup>25</sup>) dont une des missions principales est d'aider les acteurs du monde rural à mettre en cohérences les politiques et programmes visant le monde rural. Cette institution est le reflet de l'engagement des décideurs politiques et des principaux partenaires au développement sur le devenir du monde rural dans la région.

Au plan international, cette préoccupation s'est également manifestée à tous les niveaux et dont l'un des éléments marquants fut l'adoption en 2003 par le conseil économique et social des nations unies d'une déclaration sur la promotion du développement rural pour une éradication de la pauvreté (ECOSOC, 2003<sup>26</sup>). Cette volonté de la communauté internationale cadre avec le point de vue de nombreux

<sup>16</sup> Betke D., Kirsch-Jung K-P., 2005. "Le pouvoir revient vers les zones rurales": La démocratisation en milieu rural dans l'Ouest africain. Agriculture et développement rural 1/2005 pp 40 - 43

<sup>17</sup> Nolting A. K., 2005. Défis pour la démocratie dans les communes rurales. Agriculture et développement rural 1/2005, pp 23 - 26

<sup>18</sup> MA, 2000. Lettre de Politique de Développement Rural Décentralisé. Ministère de l'Agriculture, Burkina Faso, 20 p.

<sup>19</sup> MAHRH, 2004. Document de stratégie de développement rural (SDR) à l'horizon 2015. Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques (MAHRH) Burkina Faso, 99 p.

<sup>20</sup> MAEP, 2001. Déclaration de politique de développement rural. Ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, République du Bénin, 10 p.

<sup>21</sup> MDR, 2001. Lettre de politique de développement institutionnel du secteur rural. Ministère du Développement Rural, République du Mali, 32 p.

<sup>22</sup> CILSS, 2000. Cadre Stratégique de Sécurité Alimentaire durable dans une perspective de lutte contre la pauvreté au Sahel. Document Final. Secrétariat Exécutif CILSS. Burkina Faso, 80 p.

<sup>23</sup> Ecowap: Economic Community of West African States Agricultural Policy

<sup>24</sup> CEDEAO, 2005. Ecowap. CEDEAO, Abuja, Nigeria, 18 p.

<sup>25</sup> La Plateforme Rurale : Plaquette d'information, Plateforme Rurale, Dakar, Sénégal, 2 p. (voir [www.hubrural.org](http://www.hubrural.org))

<sup>26</sup> ECOSOC, 2003. ECOSOC 6059 Presse Release : Economic and Social Council adopts Ministerial Declaration on Promoting Rural Development for Poverty Eradication. Concludes High-Level Segment on Promoting Integrated Approach to Rural Development in Developing Countries. UN ECOSOC, New York (USA):

<http://www.un.org/News/Press/docs/2003/ecosoc6059.doc.htm>

partenaires au développement (FAO/IFAD/WFP, 2005 ; FAO,2005<sup>27</sup>) qui estiment que ce n'est pas exagéré de considérer que le combat contre l'extrême pauvreté et la faim sera atteint ou perdu dans le milieu rural.

Ce regain d'intérêt autour de développement rural a lieu à un moment où certains acteurs pointent effectivement du doigt la baisse des allocations destinées à l'agriculture et au développement rural dans les pays en développement. Entre la période 1983-87 et 1998-2000, la moyenne des allocations à l'agriculture et au développement rural a chuté de 57%, passant de 5,14 milliards de \$ US à 2,22 milliards de \$ US (FAO/IFAD/WFP, 2005). En Afrique de l'Ouest, les statistiques récentes (WARDC, 2006) dressent toujours des tableaux souvent sombres du monde rural en terme d'accès des ruraux aux besoins sociaux de base comme la santé, l'éducation, l'eau potable... *Est-ce là le reflet d'une insuffisance ou d'une incohérence des politiques de développement ? Où va en réalité le monde rural ? Quelles sont les transformations souhaitées et celles possibles ? Quels seraient les véritables leviers de ces transformations ? Quelles seraient les implications en terme de choix de politiques économiques et d'investissement tant au niveau des pays qu'au plan régional pour les 20 années à venir ?*

Toutes ces interrogations rentrent dans le cadre global de la question centrale posée par le CSAO qui est de savoir « *Où et comment vont vivre les 430 millions d'habitants de l'Afrique de l'Ouest à l'horizon 2020 alors qu'ils n'étaient que 290 millions en 2003 ?* »

C'est dans le but d'apporter quelques éléments de réponse à ces questions stratégiques concernant le devenir du monde rural dans les 20 années à venir, que le CSAO a développé cette initiative conjointe en partenariat avec la CEDEAO, le CILSS, l'UEMOA, le ROPPA et le Hub Rurale.

## **2. Objet de l'initiative et résultats attendus**

L'objectif global de cette initiative est de permettre aux acteurs régionaux de jeter un regard prospectif sur les transformations souhaitées et possibles du monde rural dans les 20 années à venir. Il s'agit particulièrement d'analyser et d'échanger les expériences du passé et du présent et de se faire une idée des transformations du monde rural à venir et de leurs implications en terme de politiques de développement.

Le but ultime des analyses est d'anticiper la compréhension des transformations du monde rural au cours des 20 prochaines années (horizon 2025) en vue de la prise de décisions et d'actions immédiates en terme de politiques et de stratégies appropriées pour accompagner ces transformations.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- a.** Identifier et analyser les principaux leviers de la transformation du monde rural dans les 20 années à venir ainsi que ses conséquences sur la sécurité alimentaire, la lutte contre la pauvreté et l'atteinte des objectifs du millénaire ;
- b.** Analyser et évaluer les principales transformations souhaitées et celles possibles du monde rural dans les 20 années à venir ;
- c.** Analyser les politiques, stratégies et moyens mis en oeuvre pour accompagner ces transformations souhaitées ;
- d.** Dégager les principales implications de telles transformations en terme de politiques de développement et d'investissements dans le secteur rural et agricole en particulier

---

<sup>27</sup> FAO, 2005. ECOSOC Panel on Follow-Up to the 2003 Ministerial Declaration on Rural Development. Perspectives on Rural Development: An FAO Contribution, New York, 30 June 2005. FAO, Rome, Italy, 6 p.

Les principaux résultats attendus de l'initiative sont les suivants :

- a. Une meilleure compréhension et évaluation des principaux leviers guidant les transformations du monde rural dans les 20 années à venir
- b. La construction d'une vision prospective du devenir du monde rural et de ses implications pour les politiques de développement et les investissements dans le secteur agricole et rural dans les pays et au niveau régional ;
- c. Des propositions concrètes en terme de stratégies et politiques de mobilisation des moyens et d'investissement dans le secteur rural et agricole

### 3. Contenu et démarche

#### 3.1. Axes thématiques

L'initiative aborde un sujet suffisamment vaste et complexe qu'est le « Monde Rural ». Toutefois, les différentes questions stratégiques auxquelles elle s'adresse ont été circonscrites autour des principales thématiques suivantes :

- **Dimension humaine et sociale**, avec les questions relatives à la composition démographique et les tendances évolutives, la jeunesse rurale, les migrations et les relations ville-campagne...
- **Dimension socio-politique** en relation avec la démocratisation des zones rurales et de ses implications sur la transformation du monde rural
- **Dimension socio-organisationnelle et institutionnelle**, en rapport avec les questions liées aux dynamiques organisationnelles en milieu rural avec les organisations professionnelles agricoles et les autres institutions rurales et leur rôle dans la transformation du monde rural
- **Dimension économique**, en rapport avec toutes les questions liées aux moyens d'existence des communautés rurales en relation avec des préoccupations majeures comme la pauvreté, l'insécurité alimentaire..., les transformations dans le domaine en terme de reconversion d'activités économiques, les rapports entre secteurs agricoles et non agricoles, entre villes et campagnes, le rôle des politiques agricoles et commerciales (nationales, régionales et internationales) sur les transformations économiques en milieu rural et le devenir des ruraux, etc. Cet axe thématique prend également en compte les questions liées *aux infrastructures et aux services ruraux* (besoins sociaux de base des communautés rurales, services agricoles, financement du monde rural, etc.) et leur rôle dans les transformations économiques et sociales du monde rural.
- **Dimension Ressources Naturelles et environnement**, avec toutes les préoccupations liées à la transformation de l'occupation de l'espace en milieu rural, le rôle des politiques d'accès aux ressources (foncières et eau) sur les transformations du monde rural en terme d'utilisation et de gestion de ces ressources, etc.

*Pour chaque domaine, l'analyse portera sur :*

- a. Leviers (drivers) du changement
- b. Conséquences
- c. Réponses en termes de politiques et de stratégies

La description des axes thématiques figure en annexes 1 à 5. Des termes de référence plus élaborés seront faits en temps opportun.

### 3.2. Processus

La démarche de mise en œuvre de l'initiative comportera quatre phases clés :

#### **Phase 1** : Conduite d'analyses thématiques

En rapport avec les thématiques abordées par l'initiative, il est important de mentionner que plusieurs travaux ont déjà été conduits dans le domaine. La démarche consiste à partir de ces expériences antérieures et actuelles, de faire une analyse et une évaluation des principales transformations opérées dans monde rural et des leviers les gouvernant. Cela permet par la suite de mener une réflexion et une analyse prospective sur les transformations futures souhaitées et celles possibles dans les 20 années à venir. En plus de la revue de littérature, la réflexion sur chacun des axes thématiques inclura également la collecte de données complémentaires et leur analyse.

Pour ce faire, chaque axe thématique sera confié à un groupe d'experts dont la coordination serait assurée par une institution de la région ayant une expertise confirmée ou un rôle stratégique lié au sujet.

Les réflexions thématiques devraient déboucher pour chacun des axes à la production d'un document sectoriel comportant les éléments suivants clés suivants :

- les principaux leviers des transformations actuelles et futures
- les principales transformations en cours et futures dans le domaine et leurs implications sur celles du monde rural en général
- les principales implications des transformations (souhaitées et possibles) en terme de politiques de développement et d'investissements dans le secteur rural et agricole en particulier

#### **Phase 2** : Analyse croisée des documents thématiques

Cette séquence est assurée par un groupe d'experts (3 maximum) ayant participé aux travaux de la phase 1. Leur travail consiste à une analyse de synthèse sur la base des documents issus des réflexions thématiques. Le but est d'élaborer un document synthétique, accompagnés de notes aux décideurs utilisables pour la prise de décision au niveau pays et régional. Ce document comportera les principaux résultats clés attendus de l'initiative, à savoir :

- Compréhension et évaluation des principaux leviers guidant les transformations du monde rural dans les 20 années à venir
- Vision prospective du devenir du monde rural (transformations souhaitées et celles possibles) et des implications pour les politiques de développement et les investissements dans le secteur rural dans les pays et au niveau régional
- Proposition de mesures concrètes permettant la prise de décisions politiques en matière de développement rural.

#### **Phase 3** : Organisation d'un forum régional

Cette phase portera sur l'organisation d'un forum régional sur « *la transformation du monde rural au Sahel et en Afrique de l'Ouest : Vision du milieu rural pour les 20 années à venir et implications pour les politiques de développement et les investissements dans le secteur agricole et rural* »

Le but de ce forum est d'offrir l'occasion aux acteurs régionaux, aux décideurs et aux experts d'échanger, d'analyser les tendances et de se faire une vision de l'avenir du monde rural au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Cette réflexion sera organisée avec comme base le document de synthèse issu de la phase 2, auquel seront annexés les différents documents issus des réflexions thématiques.

**Phase 4** : Facilitation et suivi du processus de prise de décision :

- c. Au niveau régional : Instances décisionnelles des organisations économiques régionales
- d. Auprès des partenaires techniques et financiers

**4. Calendrier global**

	Jan. – March. 07	April - June	July – Sept.	Oct. – Dec.	Jan. – March 08	April - June	July – Sept.
	1. Discussion avec les partenaires sur la Note Conceptuelle						
2. Processus de mobilisation des fonds							
3. Analyses thématiques							
3. Document de synthèse & Notes aux décideurs							
4. Validation des produits							
5. Forum régional							

**5. Partenaires de l'initiative**

Cette initiative est une action conjointe CSAO, CEDEAO, UEMOA, CILSS, ROPPA et Plateforme Rurale.

Plusieurs partenaires techniques et financiers travaillant sur les questions de développement rural dans la région seront directement impliqués en tant que partenaires associés pour la mise en œuvre de l'initiative. Il s'agit de :

- Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA)
- Food and Agriculture Organization (FAO)
- Banque Mondiale
- Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
- Banque Africaine de Développement (BAD)
- Union Européenne (UE)
- Agence pour le Développement International des États-Unis d'Amérique (US – AID)
- Agence Canadienne pour le Développement International (ACDI)
- Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricole (CORAF/WECARD)
- Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI)
- Coopération Suisse
- Coopération Suédoise

- Agence Française de Développement (AFD)
- BMZ & Coopération Allemande (GTZ)
- Donor Platform
- Coopération Danoise (DANIDA)
- UK Department for International Development (DFID)
- Coopération Luxembourgeoise
- Coopération Autrichienne
- Centres de recherche et fondations de la région et à l'extérieur (à définir)

Ces différentes partenaires apporteront leur appui technique et financier aux différentes phases de mise en œuvre de l'initiative, en faisant valoir également leur expertise et leur expérience pendant tout le processus de réflexion et d'analyse sur le sujet.

## 6. Estimation des coûts de l'initiative

Désignation	Base des estimations	Coûts en €
<b>Phase 1 : Réflexions et analyses thématiques</b>		
1. Honoraires experts	90 h-j pour chaque axe thématique, soit 450 h-j pour les 5 axes thématiques	180.000
2. Transports internationaux et locaux et autres frais (frais missions, communications, traduction, reproduction, etc.)	Forfait	30.000
<b>Total Phase 1</b>		<b>210.000</b>
<b>Phase 2 : Élaboration document de synthèse</b>		
1. Honoraires personnes ressources	45 h-j au total (15 h-j par expert)	22.500
2. Transports locaux et internationaux et autres frais (frais mission, communications, traduction, reproduction, etc.)	Forfait	20.000
<b>Total Phase 2</b>		<b>42.500</b>
<b>Phase 3 : Forum régional</b>		
1. Transports internationaux et locaux	80 participants	56.000
2. Frais mission et divers	80 participants pour 3 jours	60.000
3. Logistiques et divers (Experts, traduction, dossiers, presse, pause-café,...)	Forfait	30.000
<b>Total 3</b>		<b>146.000</b>
<b>Phase 4 : Suivi (Facilitation processus de prise de décision)</b>		
		PM
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>398.500</b>

## Annexe 1 : Axe thématique 1 : Démographie, Mobilité/Migration des ruraux

### Contexte

Les statistiques indiquent clairement que la population de la région devient de plus en plus urbaine (tableau 1). Toutefois la population rurale continue également d'augmenter même si cela se fait à un rythme beaucoup plus lent que ce qui se passe en milieu urbain – Cette augmentation de la population rurale est surtout perceptible dans certains pays insulaires comme le Burkina Faso, le Mali ou le Niger. Dans certaines zones cette situation a accentué la pression sur les rares ressources naturelles, avec des relations très conflictuelles entre communautés rurales, notamment autour de l'accès et de l'utilisation de la terre, de l'eau, des pâturages...

Plusieurs statistiques confirment également la jeunesse de la population ouest africaine, avec les moins de 20 ans représentant plus de 55% de la population totale. Certaines analyses (CSAO, 2006) estiment que la région ouest africaine pourrait compter environ 200 millions personnes de moins de 20 ans à l'horizon 2020. Une situation qui fait croire à bon nombre d'analystes que l'avenir de la région ne peut se décrire sans les jeunes et plus particulièrement des jeunes ruraux (CESAO, 1998<sup>28</sup> ; CEA, 2004<sup>29</sup>). Cette jeunesse que certains qualifieraient comme étant la « *poudrière de demain* » en faisant allusion à l'absence de politiques cohérentes en matière d'insertion économique et sociale des jeunes dans la plupart des pays.

En plus des chocs divers liés aux politiques économiques (agricoles, commerciales...), avec leurs conséquences en terme de précarité d'emplois ruraux, de faible rémunération de l'agriculture (principal moyen d'existence des populations rurales), certains faits comme le VIH/SIDA et les autres maladies associées, ont constitué des facteurs majeurs des transformations démographiques en milieu rural. De plus en plus les ruraux sont contraints à la mobilité saisonnière ou permanente, sous l'effet de la conjonction de facteurs naturels (sécheresse, dégradation des ressources naturelles...), politiques (politiques agricoles et commerciales, conflits armés, politiques d'urbanisation...). Si dans certaines situations, la migration interne se fait en direction des zones libérées de l'onchocercose ou de la trypanosomiase animale, elle s'oriente de plus en plus vers les villes, avec toutes les incertitudes d'emplois et les conséquences malheureuses en terme de délinquance et de criminalité. On assiste également un phénomène de migrations circulaires où des populations jeunes naviguent entre le milieu rural et le milieu urbain sans possibilité de trouver des conditions de vie satisfaisante dans les deux milieux. Quelques analyses (CSAO, 2006) lèvent cependant le voile sur le mode d'organisation et d'insertion économique des ruraux en ville, notamment en terme d'emplois, de partage du travail, etc., indiquant ainsi que dans bien de cas les villes ont réellement constitué une soupape à la croissance démographique. *Et si certaines conditions faisaient en sorte que cette soupape d'absorption des ruraux dans les villes ne puisse plus contenir l'afflux massif des ruraux en ville ?* En rapport avec cette question sur les relations ville-campagne, certaines analyses (Tollens, 2004<sup>30</sup>) indiquent que l'afflux massif des ruraux dans les villes augmentera dans les années à venir avec pour conséquence une augmentation concomitante du nombre des urbains pauvres, de même que l'exacerbation de la violence et de l'insécurité. Le dernier rapport sur l'état des villes dans le monde (UN Habitat, 2006<sup>31</sup>) dresse des statistiques édifiantes en Afrique subsaharienne où l'urbanisation semble malheureusement aller de pair avec le développement des bidonvilles. Le nombre d'habitants de

<sup>28</sup> CSAO, 1998. Jeunes ruraux, avenir de l'Afrique. Rapport atelier international de réflexion et d'échanges sur l'avenir des jeunes ruraux en Afrique de l'Ouest, 23 – 28 mars 1998, Bobo-Dioulasso, Burkina Faso. Centre d'Études Économiques et Sociales de l'Afrique Occidentale (CESAO), Bobo-Dioulasso (Burkina Faso), 107 p.

<sup>29</sup> CEA, 2004. Les jeunes en Afrique : Un atout majeur pour le changement. Document de synthèse, colloque pré-ADF : Jeunesse et gouvernance, Addis-Abeba, 10 octobre 2004. NU/CEA, Addis-Abeba, Éthiopie, 17 p.

<sup>30</sup> Tollens E. F., 2004. West and Central Africa (WCA). Future Horizons 2015 strategic issues. Issues Paper for 2005 Governing Council Round Table Preparation. IFAD, Rome (Italy), 40 p.

<sup>31</sup> UN Habitat, 2006. The state of the World's cities. Report 2006/7. UN Habitat, Nairobi, Kenya, 204 p. ([www.unhabitat.org](http://www.unhabitat.org)) (voir analyse sur l'Afrique dans JA n° 2379-2380, 13-26 août 2006)

bidonvilles est ainsi passé de 101 millions en 1990 à 199 millions en 2005 et il est attendu que cet effectif atteigne 400 millions en 2020 sur un total de 750 millions de citoyens. Dans cette région, plus de 60% de la population urbaine vit dans des taudis et le manque d'eau potable, l'accumulation de déchets, l'absence de latrines et de système d'assainissement constituent les principales causes des nombreuses mortalités. *Est-ce à dire que l'on assiste à une urbanisation « forcée », poussée en partie par l'afflux de ruraux en quête de conditions meilleures en ville, et allant à un rythme plus rapide que les capacités des pouvoirs publics à assurer le minimum de services sociaux ? Doit-on s'attendre à une aggravation du phénomène dans les 20 prochaines années ?* Même si le secteur informel absorbe une partie des nouveaux arrivants, les analyses (UN Habitat, 2006) indiquent que la particularité de l'urbanisation en Afrique subsaharienne est qu'elle s'est faite et continue de se faire sans un développement industriel significatif capable d'absorber les populations qui quittent les zones rurales. Comme certains auteurs (Bossard, 2004<sup>32</sup>), le soulignent bien il ne sert à rien d'avoir peur de ce qui est inévitable. L'urbanisation et les migrations constituent deux phénomènes inévitables et doivent être regardées en face et de s'y préparer en conséquence. *Comment la région ouest africaine peut-elle donc accompagner et gérer au mieux une urbanisation rapide et une forte migration des ruraux des campagnes vers les villes ?*

Le problème est devenu plus préoccupant de nos jours et beaucoup de villes ouest africaines ne semblent plus être un lieu d'espoir – En signe de ce désespoir dans les campagnes et les villes bon nombre de jeunes ruraux grossissent désormais les rangs des vagues d'immigration clandestine en direction de l'Europe. *A quoi doit-on s'attendre dans les 20 années à venir ? Et si cette tendance se renforçait, comment la région ouest africaine doit-elle faire face dans les 20 prochaines années à l'afflux de millions de jeunes vers l'Europe et les autres parties du monde à la recherche d'un meilleur devenir ? Et par quelles politiques de développement rural ?*

### Questions stratégiques posées

Une des questions centrales est de savoir quelles seront les transformations démographiques dans les 20 prochaines années et quels sont les faits majeurs déterminant celles-ci ? Quelles sont les tendances et la structure d'âge de la population rurale dans les 20 prochaines années et quelles seront les implications pour le développement et les investissements en milieu rural ?

A cette question centrale, gravitent un certain nombre d'interrogations:

- Quelles sont la composition démographique et les tendances évolutives (actuelles et futures) ?, Quelles pourraient être les conséquences en terme d'accès et d'utilisation de certaines ressources naturelles comme la terre et l'eau ?
- Quelles sont les tendances actuelles et futures de l'importance des jeunes ruraux dans la population rurale ? Et quelles implications pour la production économique en milieu rural ?
- Quelles sont les tendances migratoires et quel est le cas spécifique des jeunes ruraux ? Où vont-ils ? Dans quels secteurs d'activités s'insèrent-ils ? Quelles sont les tendances actuelles et futures envisagées pour ce phénomène et quelles sont les implications pour les exploitations familiales agricoles ? Quel avenir pour la jeunesse rurale ? Seront-ils les vrais acteurs de la connexion du monde rural au marché ou seront-ils de simples spectateurs des évolutions mondiales ? Quels effets spécifiques des politiques mises en oeuvre par les États en faveur des jeunes ruraux ?
- Quel rôle joué par les politiques en matière de population sur les transformations démographiques en milieu rural ?
- Quelles pourraient être les implications majeures des tendances démographiques et migratoires à venir ? Comment la région doit-elle se préparer pour accompagner l'urbanisation rapide et la

<sup>32</sup> Bossard L., 2004. Questions d'avenir(s) pour les sahéliens de l'Afrique de l'Ouest. *Revue Sécheresse* 2004; 15 (3): 225-32

migration des ruraux ? Quelles politiques de développement rural seraient-elles en mesure de contenir ces vagues d'immigration clandestines de milliers de jeunes ruraux vers d'autres continents ? quelles sont les alternatives économiques et sociales viables ?

Toutes ces questions devront permettre : (i) de comprendre les éléments ou faits démographiques qui constitueront les leviers de la transformation du monde rural dans les années à venir et (ii) d'analyser également leurs implications pour les politiques de développement dans le futur.

### **Tâches et produits attendus**

La réflexion autour de cet axe stratégique sera faite par un groupe d'experts couvrant les domaines de la démographie, de la socio-anthropologie, de la socio-économie rurale et/ou de la géographie agricole.

#### *Tâches et méthodologie :*

- Affiner les termes de référence en collaboration avec le CSAO
- Élaborer et affiner en relation avec le SCSAO un guide ou une grille de collecte des données en rapport avec les principales questions posées et auprès des différentes catégories de cibles au niveau des pays et au plan régional: ministères techniques en charge des questions sociales, de démographie et de population, organisations d'intégration régionale et de développement (ex : CERPOD/INSAH-CILSS), centres et instituts de recherche et de formation, ONG et autres institutions spécialisées dans le domaine ...
- Définir en relation avec le SCSAO un chronogramme d'achèvement et de remise des différents produits attendus de l'étude
- Organiser la collecte des informations à travers la revue de littérature au niveau des différents centres de documentation et via l'internet
- Organiser la collecte des informations auprès: (i) des principaux acteurs régionaux (CILSS (CERPOD/CILSS), CEDEAO, UEMOA, ROPPA, Liptako Gourma,...) ; (ii) des centres et instituts de recherche et de formation; (iii) des organisations de la société civile (ONG, Associations de développement...); (iii) réseaux divers sur les questions de population et de développement
- Conduire des missions de terrain et assurer la collecte des informations auprès de toutes les cibles (organisations socio-professionnelles rurales, producteurs agricoles, artisans et autres ruraux, décideurs, planificateurs, privés...) autour des questions clés liées à cet axe thématique dans quelques pays incluant ceux côtiers et insulaires.
- Mener une réflexion approfondie avec l'ensemble des acteurs nationaux et régionaux consultés et tirer les conclusions essentielles en rapport avec les résultats attendus de l'étude
- Élaborer un rapport de synthèse de la consultation régionale (50 pages maximum + Annexes). Celui-ci devrait être organisé de manière à couvrir les principales préoccupations posées par l'axe thématique
- Animer un atelier de validation des résultats de l'étude regroupant les principaux acteurs régionaux et quelques représentants de pays

La durée prévue pour la consultation est d'environ 90 hommes - jours répartis entre les différents spécialistes composant le groupe d'experts.

*Produits attendus :*

Le groupe d'experts produira un rapport de synthèse de 50 pages maximum (annexes non inclus) en français ou en anglais, accompagné par un résumé exécutif de 2 à 3 pages maximum, présentant les résultats d'analyse en rapport avec les questions stratégiques de l'axe thématique.

Ce rapport devra être rédigé dans un langage ou style clair et concis.

**Annexe 2** : *Axe thématique 2* : Transformation socio-politique en milieu rural : Décentralisation et démocratisation en milieu rural et perspectives pour un développement durable

**Contexte**

Un des faits marquants des dynamiques de transformation du monde rural aura aussi été le processus de démocratisation en milieu rural avec la mise en place des collectivités territoriales décentralisées.

Dans bon nombre de pays ouest africains, le processus est pour le moment dans sa phase d'apprentissage par les ruraux (Coulibaly & Hilhorst, 2004<sup>33</sup> ; Djiré, 2004<sup>34</sup>). Même s'il apparaît pour le moment prématuré de tirer une quelconque conclusion sur l'effet d'une telle dynamique sur le développement rural, quelques exemples riches d'enseignements dans la région indiquent bien que cet nouvel environnement a permis une bonne maîtrise de certains piliers du développement rural. C'est notamment le cas des conventions locales (Dorlöchter-Sulter *et al.*, 2000<sup>35</sup> ; Coulibaly & Hilhorst, 1999<sup>36</sup> ; Diallo, 2003<sup>37</sup>) à travers lesquelles les gouvernements locaux exercent leur pouvoir sur l'organisation de l'accès et la gestion des ressources naturelles et que certains analystes qualifient d'instrument de gestion décentralisée des ressources naturelles. Bon nombre de ces travaux ont été conduits ou documentés par le « International Institute for Environment and Development – IIED) (IIED, 2006<sup>38</sup>). S'il est vrai que ce processus renforçant le pouvoir des ruraux à la base, est en phase d'apprentissage, il constitue néanmoins une donnée incontournable d'une transformation probable des modes de vie ou de production des communautés rurales (Marty & Mohamadou, 2005<sup>39</sup>). Dans certains domaines comme l'élevage, certains spécialistes se posent déjà la question du devenir du pastoralisme avec la communalisation totale du monde rural.

**Questions stratégiques posées**

La question centrale est de savoir quel est le rôle joué par le processus de décentralisation dans la transformation des sociétés rurales :

- Quelles sont les implications majeures des dynamiques de transformation induites par la démocratisation des zones rurales en terme d'accès et de gestion durable des ressources naturelles ? Quelles sont particulièrement les conséquences pour l'accès des groupes vulnérables ruraux aux ressources naturelles et sur la prévention et la gestion des conflits liés à l'utilisation des ressources naturelles ? Quels sont les leviers dont disposent les populations rurales pour faire entendre leur voix au niveau du pouvoir central ? Comment perçoivent-elles les changements socio-politiques initiés par le pouvoir central ?
- Que peut-on attendre comme transformation du monde rural induites par ce processus de démocratisation et quelles pourraient être les implications pour les politiques de développement et les investissements dans le milieu rural ?

<sup>33</sup> Coulibaly A., Hilhorst T., 2004. Implementing decentralisation in Mali. The experiences of two rural municipalities in southern Mali. IIED, Issue Paper n° 127, 34 p.

<sup>34</sup> Djiré M., 2004. Mythe et réalité de la gouvernance locale : L'expérience de la commune locale de la commune de Sanankoroba, Mali. IIED, Issue Paper n° 130, 44 p.

<sup>35</sup> Dorlöchter-Sulter S., Kirsch-Jung K.P. & Sulser M., 2000. Élaboration d'un Code local pour la gestion des ressources naturelles: le cas de la province du Bam au Burkina Faso. Drylands Issue Papers (IIED) No. 98, 30 p.

<sup>36</sup> Coulibaly A., Hilhorst T., 1999. Une convention locale pour la gestion participative de la brousse au Mali. IIED Issue Paper n° F78, 24 p.

<sup>37</sup> Diallo D., 2003. Les aspects juridiques de la convention locale dans le cadre de la décentralisation au Sénégal. 14 p.

<sup>38</sup> IIED, 2006. Making decentralisation work for sustainable natural resources management in the Sahel: Lessons from a programme of action-research, policy debate and citizen empowerment. IIED, London (UK), 66 p.

<sup>39</sup> Marty A., Mohamadou A., 2005. Décentralisation et communautés nomades au Niger. Étude et propositions. IRAM, France, 82 p.

L'analyse de toutes ces interrogations devrait permettre de comprendre : (i) le rôle que le processus de démocratisation pourrait jouer comme facteur de transformation du monde rural dans les 20 années à venir, mais également (ii) les implications que cela comporterait pour les politiques de développement dans le futur.

### **Tâches et produits attendus**

La réflexion autour de cet axe stratégique sera faite par un groupe d'experts couvrant les domaines du droit (juriste), de la gestion des ressources naturelles, des politiques de décentralisation.

#### *Tâches et méthodologie :*

- Affiner les termes de référence en collaboration avec le CSAO
- Élaborer et affiner en relation avec le SCSAO un guide ou une grille de collecte des données en rapport avec les principales questions posées et auprès des différentes catégories de cibles au niveau des pays et au plan régional: ministères techniques en charge des questions de décentralisation, d'aménagement du territoire, de développement rural et agricole, de gestion des ressources naturelles, organisations d'intégration régionale et de développement, centres et instituts de recherche et de formation, ONG et autres institutions spécialisées dans le domaine, etc.
- Définir en relation avec le SCSAO un chronogramme d'achèvement et de remise des différents produits attendus de l'étude
- Organiser la collecte des informations à travers la revue de littérature au niveau des différents centres de documentation et via l'internet
- Organiser la collecte des informations auprès: (i) des principaux acteurs régionaux (CILSS, CEDEAO, UEMOA, ROPPA, Liptako Gourma...); (ii) des centres et instituts de recherche et de formation; (iii) des organisations de la société civile (ONG, Associations de développement...); (iii) réseaux divers sur les questions liées à la décentralisation et au développement local, etc.
- Conduire des missions de terrain et assurer la collecte des informations auprès de toutes les cibles (organisations socio-professionnelles rurales, producteurs agricoles, artisans et autres ruraux, décideurs, privés...) autour des questions clés liées à cet axe thématique dans quelques pays incluant ceux côtiers et insulaires.
- Mener une réflexion approfondie avec l'ensemble des acteurs nationaux et régionaux consultés et tirer les conclusions essentielles en rapport avec les résultats attendus de l'étude
- Élaborer un rapport de synthèse de la consultation régionale (50 pages maximum + Annexes). Celui-ci devrait être organisé de manière à couvrir les principales préoccupations posées par l'axe thématique
- Animer un atelier de validation des résultats de l'étude regroupant les principaux acteurs régionaux et quelques représentants de pays

La durée prévue pour la consultation est d'environ 90 hommes - jours répartis entre les différents spécialistes composant le groupe d'experts.

*Produits attendus :*

Le groupe d'experts produira un rapport de synthèse de 50 pages maximum (annexes non inclus) en français ou en anglais, accompagné par un résumé exécutif de 2 à 3 pages maximum, présentant les résultats d'analyse en rapport avec les questions stratégiques de l'axe thématique.

Ce rapport devra être rédigé dans un langage ou style clair et concis.

**Annexe 3** : *Axe thématique 3 : Dynamiques socio-organisationnelle et institutionnelle en milieu rural : Organisations professionnelles agricoles et transformation du monde rural*

### **Contexte**

L'une des dynamiques majeures observées en milieu rural dans les campagnes, a été sans équivoque le renforcement des formes d'organisation sociale et économique, dont celle relative aux organisations professionnelles agricoles. Dans la plupart des pays de la région, depuis l'ère coloniale, ces acteurs socio-économiques avaient déjà des embryons au sein des sociétés rurales, comme c'est le cas des associations d'entraide, qui dans certaines situations ont évolué progressivement pour donner naissance à des organisations professionnelles à caractère économique. C'est par exemple le cas des « Kombi Naam » ou association d'entraide au Burkina Faso, qui progressivement, ont donné naissance à la Fédération des Nationale des Groupements Naam (FNGN) (Zoundi, 2003).

Toutefois, la mise en œuvre de certaines politiques comme les PAS, la libéralisation et la globalisation, ont beaucoup favorisé le renforcement et l'accélération de cette dynamique organisationnelle engagée par les ruraux. Dans bon nombre de situation et en plus de la défense des intérêts moraux de leurs membres, ces formes d'organisations ont été très déterminantes et engagées pour l'accès de millions de producteurs ruraux à des services agricoles incluant les techniques de production, les intrants, le financement, sans oublier l'organisation pour l'accès aux marchés. Plusieurs exemples existent dans le région comme c'est le cas de la centrale d'achat et de gestion des intrants agricoles (CAGIA) avec les unions sous-préfectorales des producteurs (USPP) du Bénin ou les coopératives de services d'approvisionnement en intrants et de commercialisation mises en place par la Fédération des Paysans du Fouta Djallon (FPFD) en Guinée (CSAO, 2005). Certaines analyses prévoient même des scénarii où ces formes d'organisation deviendraient encore plus actives, en constituant de réelles forces pour de la vie des populations rurales (MAE, 2006<sup>40</sup>).

Au plan politique, la question de l'exploitation familiale agricole et du devenir des ruraux est à l'heure actuelle portée par des organisations professionnelles agricoles émanant du milieu rural et s'affirmant de plus en plus au niveau régional comme c'est le cas du ROPPA.

### **Questions stratégiques posées**

La question centrale abordée par cet axe thématique est de savoir en quoi et comment cette dynamique organisationnelle des ruraux a-t-elle été et sera-t-elle un des ressorts clés des transformations sociales et économiques du monde rural :

- Quel est le rôle ou la place des organisations professionnelles agricoles dans le la transformation du monde rural ? Quelle pourrait être le rôle spécifique des organisations féminines rurales dans ce processus de transformation ?
- Que peut-on attendre dans les années à venir en terme de transformations profondes induites par les organisations professionnelles agricoles en milieu rural dans un environnement marqué par

<sup>40</sup> MAE, 2006 : Comment pourrait évoluer l'organisation du monde rural ? . Ministère français des affaires étrangères (voir : [http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/fr/article-imprim.php3?id\\_article=4179](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/fr/article-imprim.php3?id_article=4179))

l'accélération de la mise en œuvre des politiques de libéralisation et de globalisation? Quelles transformations du monde rural peut-on s'attendre à la fois sur le plan économique et social ?

L'organisation de la réflexion autour de ces questions devrait permettre de comprendre la place et le rôle des organisations professionnelles agricoles dans le processus de transformation du monde rural, mais surtout d'en tirer les implications pour les politiques de développement et d'investissement.

### **Tâches et produits attendus**

La réflexion autour de cet axe stratégique sera faite par un groupe d'experts couvrant les domaines de la sociologie rurale, de l'organisation paysanne et des institutions rurales agricoles.

#### *Tâches et méthodologie :*

- Affiner les termes de référence en collaboration avec le CSAO
- Élaborer et affiner en relation avec le SCSAO un guide ou une grille de collecte des données en rapport avec les principales questions posées et auprès des différentes catégories de cibles au niveau des pays et au plan régional: ministères techniques en charge des questions de développement rural et agricole, d'organisation du monde rural, de gestion des ressources naturelles, d'organisations d'intégration régionale et de développement, centres et instituts de recherche et de formation, ONG et autres institutions spécialisées dans le domaine, etc.
- Définir en relation avec le SCSAO un chronogramme d'achèvement et de remise des différents produits attendus de l'étude
- Organiser la collecte des informations à travers la revue de littérature au niveau des différents centres de documentation et via l'internet
- Organiser la collecte des informations auprès: (i) des principaux acteurs régionaux, notamment le ROPPA, le CILSS, le RECAO, l'APROCA, l'UEMOA, la CEDEAO...; (ii) des centres et instituts de recherche et de formation; (iii) des organisations de la société civile (ONG, Associations de développement...); (iii) réseaux ; etc.
- Conduire des missions de terrain et assurer la collecte des informations auprès de toutes les cibles (organisations socio-professionnelles rurales, producteurs agricoles, artisans et autres ruraux, décideurs, privés...) autour des questions clés liées à cet axe thématique dans quelques pays incluant ceux côtiers et insulaires.
- Mener une réflexion approfondie avec l'ensemble des acteurs nationaux et régionaux consultés et tirer les conclusions essentielles en rapport avec les résultats attendus de l'étude
- Élaborer un rapport de synthèse de la consultation régionale (50 pages maximum + Annexes). Celui-ci devrait être organisé de manière à couvrir les principales préoccupations posées par l'axe thématique
- Animer un atelier de validation des résultats de l'étude regroupant les principaux acteurs régionaux et quelques représentants de pays

La durée prévue pour la consultation est d'environ 90 hommes - jours répartis entre les différents spécialistes composant le groupe d'experts.

#### *Produits attendus :*

Le groupe d'experts produira un rapport de synthèse de 50 pages maximum (annexes non inclus) en français ou en anglais, accompagné par un résumé exécutif de 2 à 3 pages maximum, présentant les résultats d'analyse en rapport avec les questions stratégiques de l'axe thématique. Ce rapport devra être rédigé dans un langage ou style clair et concis.

#### **Annexe 4** : *Axe thématique 4* : Transformations économiques en milieu rural et devenir des ruraux

##### **Contexte**

Sous l'effet de plusieurs facteurs dont ceux liés à l'environnement naturel (insuffisance et dégradation des ressources naturelles, insuffisance pluviométrique...) et à certaines politiques économiques (ajustement structurel, libéralisation,...), auxquels d'ajoute la croissance démographique et la forte pression des hommes sur les rares ressources naturelles, de plus en plus de ruraux opèrent progressivement des transformations au niveau de leurs moyens d'existence. Dans certains environnements ces stratégies d'ajustement intègrent de plus en plus des activités rémunératrices non agricoles (secteur informel) et même parfois des solutions extrêmes comme l'émigration.

Au regard de la persistance des facteurs induisant ces transformations économiques, une des questions qui se posent est de savoir « *Que feront les ruraux dans les années à venir ? Sur quoi reposeront leurs moyens d'existence ?* ». Il est évident que jusqu'à présent le secteur agricole, au sens large du terme, a constitué un des éléments clés des moyens d'existence des communautés rurales (Ayres & McCalla, 1996<sup>41</sup> ; FIDA, 2001<sup>42</sup> ; OECD/AGR, 2006). *A quoi doit-on s'attendre dans les 20 années à venir ?* Cette question se pose souvent avec insistance au regard du faible développement des secteurs secondaires et tertiaires notamment celui de l'industrie. *Comment cette reconversion des ruraux pourra-t-elle s'opérer dans les années à venir ?*

De même, plusieurs travaux ont montré l'importance des infrastructures (OECD, 2006<sup>43</sup>) et autres services dans le développement économique du milieu rural. Cela concerne aussi bien les routes, les infrastructures socio-économiques communautaires (santé, éducation, eau, agriculture...), que d'autres services comme la micro finance, les services agricoles, etc. (Forestier, 2005<sup>44</sup> ; IFPRI, 2005<sup>45</sup> ; Coulibaly, 2005<sup>46</sup> ; Spinat, 2004<sup>47</sup> ; Maragnani, 2005<sup>48</sup>). Et une grande attention sous-régionale et régionale est placée sur la question autour des enjeux liés à l'éducation des populations rurales, à l'accès aux services énergétiques, tec. (Avila & Gasperini, 2005<sup>49</sup> ; CEDEAO, 2006<sup>50</sup>) *Quelle pourrait être alors la place des services ruraux et du secteur privé dans le processus de transformation du monde rural ?*

<sup>41</sup> Rural Development, Agriculture, and Food Security. Finance & Development / December 1996, 8-11.

<sup>42</sup> FIDA, 2001. Évaluation de la pauvreté rurale ; Afrique de l'Ouest et du Centre. FIDA, Rome (Italie), 113 p.

<sup>43</sup> OECD, 2006. Promoting Pro-Poor Growth : Infrastructure. Preliminary version. OECD/DAC, Paris, France, 122 p.

<sup>44</sup> Forestier P., 2005. Les enjeux de la micro finance : Quel rôle spécifique pour le financement rural et agricole ? *Horizons Bancaires* n° 326, Octobre 2005, 9-22.

<sup>45</sup> IFPRI, 2005. Note de présentation : Programme d'investissements publics en faveur des populations pauvres (voir : [www.ifpri.org](http://www.ifpri.org))

<sup>46</sup> Coulibaly A., 2005. Le projet Centres de Métiers Ruraux « CMR », Côte d'Ivoire. Coordination Nationale CMR, Côte d'Ivoire, 5 p.

<sup>47</sup> Spinat J-B., Beaudoux E., De Noray S., 2004. Des centres de gestion et des centres de services pour le développement d'activités en zones rurales. *Agrodoc Revue thématique* ([www.bdpa.fr](http://www.bdpa.fr))

<sup>48</sup> Maragnani A., 2005. Repenser les formations pour assurer le développement rural. *Revue thématique agridoc* ([http://www.agropolis.fr/formation/pdf/2003\\_Maragnani\\_Agridoc.pdf#search=Revue%20th%C3%A9matique%20Agridoc](http://www.agropolis.fr/formation/pdf/2003_Maragnani_Agridoc.pdf#search=Revue%20th%C3%A9matique%20Agridoc))

<sup>49</sup> Avila M., Gesperini L., 2006. Séminaire ministériel sur : L'éducation des populations rurales en Afrique – Leçons, options et priorités. FAO, IPE/UNESCO (Institut international de planification de l'éducation), ADEA (Association pour le développement de l'éducation en Afrique). Addis Abeba, Ethiopie, 7-9 septembre 2005. Document de travail. FAO, 24 p.

<sup>50</sup> CEDEAO, 2006. Décision A/DEC.24/01/06 relative à l'adoption d'une politique de la CEDEAO/UEMOA sur l'accès aux services énergétiques des populations rurales et péri-urbaines pour la réduction de la pauvreté et l'atteinte des OMD. CEDEAO, Abuja, Nigeria, 5 p.

## Questions stratégiques posées

La question centrale posée à travers cet axe thématique est de savoir *sur quoi reposeront les moyens d'existence des ruraux dans les 20 années à venir ?*.

Autour de cette question centrale gravitent quelques interrogations regroupées autour de 3 préoccupations :

- **Préoccupation 1** : Moyens d'existence des ruraux en relation avec la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire
  - a. Sur quoi reposeront les moyens d'existence des communautés rurales dans les 20 années à venir? Quelles seront les évolutions majeures et plus particulièrement celles concernant les jeunes ruraux ? Quelles transformations sont nécessaires pour répondre aux besoins économiques d'une population en pleine croissance ?
  - b. Dans quels secteurs d'activités iront les ruraux ? Quelles seront les relations villes – campagnes : Quelles seront les retombées pour les ménages ruraux en terme de revenus, d'investissements sociaux et économiques, de transfert de compétences.... ?
  - c. Quel devenir pour les exploitations familiales agricoles (vs développement de l'agro-business) ? Quel rôle joué par les relations inter-générationnelles (jeunes et vieux) en rapport avec le processus de transformation de l'exploitation familiale agricole ? Quelle est la place des savoirs nouveaux et des innovations technologiques cette dynamique de transformation ?
  - d. Quelles sont les implications majeures de ces transformations économiques pour les politiques et investissement en faveur de la réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire ?
- **Préoccupation 2** : Politiques agricoles, commerciales et leurs impacts sur les transformations économiques en milieu rural
  - a. Quel rôle joué par les politiques agricoles et commerciales dans les transformations économiques en milieu rural dans les années à venir ?
  - b. Quelles seront les transformations majeures induites par ces politiques et quelles implications pour les options politiques en matière de développement rural ?
- **Préoccupation 3** : Infrastructures et services ruraux et transformations économiques en milieu rural
  - a. Quel rôle pourrait jouer les services ruraux dans le processus de transformation du monde rural ?
  - b. Quelle importance du secteur privé dans les transformations économiques du monde rural ? Quelles implications pour les politiques d'investissement dans le secteur rural ?

## Tâches et produits attendus

La réflexion autour de cet axe stratégique sera faite par un groupe d'experts couvrant les domaines de la sociologie rurale, socio-économie, de l'organisation paysanne et/ou des institutions rurales agricoles.

*Tâches et méthodologie :*

- Affiner les termes de référence en collaboration avec le CSAO
- Élaborer et affiner en relation avec le SCSAO un guide ou une grille de collecte des données en rapport avec les principales questions posées et auprès des différentes catégories de cibles au niveau des pays et au plan régional: ministères techniques en charge des questions de développement rural et agricole, de financement du monde rural, Organisations d'intégration régionale et de développement, centres et instituts de recherche et de formation, ONG et autres institutions spécialisées dans le domaine, etc.
- Définir en relation avec le SCSAO un chronogramme d'achèvement et de remise des différents produits attendus de l'étude
- Organiser la collecte des informations à travers la revue de littérature au niveau des différents centres de documentation et via l'internet
- Organiser la collecte des informations auprès: (i) des principaux acteurs régionaux, notamment le ROPPA, le CILSS, le RECAO, l'APROCA, l'UEMOA, la CEDEAO...; (ii) des centres et instituts de recherche et de formation; (iii) des organisations de la société civile (ONG, Associations de développement...); (iii) réseaux privés d'appui au monde rural; etc.
- Conduire des missions de terrain et assurer la collecte des informations auprès de toutes les cibles (organisations socio-professionnelles rurales, producteurs agricoles, artisans et autres ruraux, décideurs, privés...) autour des questions clés liées à cet axe thématique dans quelques pays incluant ceux côtiers et insulaires.
- Mener une réflexion approfondie avec l'ensemble des acteurs nationaux et régionaux consultés et tirer les conclusions essentielles en rapport avec les résultats attendus de l'étude
- Élaborer un rapport de synthèse de la consultation régionale (50 pages maximum + Annexes). Celui-ci devrait être organisé de manière à couvrir les principales préoccupations posées par l'axe thématique
- Animer un atelier de validation des résultats de l'étude regroupant les principaux acteurs régionaux et quelques représentants de pays

La durée prévue pour la consultation est d'environ 90 hommes - jours répartis entre les différents spécialistes composant le groupe d'experts.

*Produits attendus :*

Le groupe d'experts produira un rapport de synthèse de 50 pages maximum (annexes non inclus) en français ou en anglais, accompagné par un résumé exécutif de 2 à 3 pages maximum, présentant les résultats d'analyse en rapport avec les questions stratégiques de l'axe thématique.

Ce rapport devra être rédigé dans un langage ou style clair et concis.

## **Annexe 5** : Axe thématique 5 : Ressources naturelles et environnement en milieu rural

### **Contexte**

Les ressources naturelles, notamment la terre et l'eau, constituent un enjeu de taille pour les communautés rurales. Ces dernières années, les réflexions ont été approfondies dans le sens d'une meilleure compréhension des enjeux et défis posés par la croissance démographique en terme d'accès et d'utilisation des ressources naturelles comme les terres, les ressources en eau, etc.

En relation avec les questions foncières, plusieurs travaux récents (Quan & Toulmin, 2004<sup>51</sup> ; Deininger , 2003<sup>52</sup>) ont mis en exergue le lien entre la sécurisation foncière et les opportunités d'investissement durable dans le secteur agricole et rural, la paix et la sécurité notamment en milieu rural, dans les pays et entre États (Toulmin, 2005<sup>53</sup> ; SWAC, 2005<sup>54</sup>). A cet effet la dimension foncière du développement rural et particulièrement en matière de lutte contre la pauvreté, a souvent été largement abordée (Lavigne Delville, 2002<sup>55</sup> ; CF, 2000<sup>56</sup>). Abordant spécifiquement la question foncière et les conflits que cela peut engendrer, certains analystes sont allés plus loin en parlant de « crise de la ruralité » (Chauveau, 2003<sup>57</sup>).

Que ce soit sur la terre ou les ressources en eau ou tout ce qui concerne les ressources forestières, plusieurs politiques en matière d'accès, d'utilisation et de gestion de celles-ci sont à l'ordre du jour de l'agenda politique au niveau des pays et au plan régional (CILSS, 2003<sup>58</sup> ; CILSS, 2006<sup>59</sup>). Et on ne peut manquer de se poser la question de savoir *quel rôle la croissance démographique et ces différentes politiques vont-elles jouer dans la dynamique des ressources naturelles et la transformation des modes d'utilisation de celles-ci dans les années à venir ?*

### **Questions stratégiques posées**

La question centrale posée dans cette thématique est de savoir à quoi devra t-on s'attendre comme principales dynamiques des ressources naturelles et comme transformation des modes d'utilisation de celles-ci ? Et qu'est-ce que cela aura comme incidence sur la transformation globale du monde rural dans les années à venir:

- Quelles sont les tendances actuelles et futures en matière d'occupation de l'espace rural (foncier) au regard de la croissance démographique en milieu rural? Quelle photographie peut-on faire pour les 20 années à venir ? Quelles répercussions cela aura sur la transformation globale du monde rural ?

<sup>51</sup> Quan J. & Toulmin C., 2004, "Formalising and Securing Land Rights in Africa" Overview Paper prepared for the *Land in Africa: Market Asset, or Secure Livelihood* workshop organised by DFID/IIED/NRI on November 8-9, 2004 Church House, Westminster, London.

<sup>52</sup> Deininger K., 2003, *Land Policies for Growth and Poverty Reduction. A World Bank policy research report*, the World Bank and Oxford University Press, Washington.

<sup>53</sup> Toulmin C., 2005, "Securing land and property rights in Africa: the role of local institutions" in T. Bigg & D. Satterthwaite (eds.), *How to Make Poverty History: the Central Role of Local Organisations in Meeting the MDGs*, IIED, London.

<sup>54</sup> SWAC, 2005, "Land, Agricultural Change and Conflict: Issues from Sierra Leone, Liberia and Côte d'Ivoire", Outline Phase I: Historical Overview, Paris.

<sup>55</sup> Lavigne Delville Ph., 2002. Comment les réformes foncières peuvent-elles contribuer à la réduction de la pauvreté ? GRET, Paris (France), 4 p.

<sup>56</sup> Coopération française (CF), 2000. Note DCT n° 14/00 : La dimension foncière du développement rural en Afrique de l'Ouest, Ministère français de la coopération, Paris (France), 17 p.

<sup>57</sup> Chauveau J-P., 2003. Crise foncière, crise de la ruralité et relations entre autochtones et migrants sahéliens en Côte d'Ivoire forestière. Paris, 18 p.

<sup>58</sup> CILSS, 2003. Foncier rural et développement durable au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Document de projet. CILSS, Secrétariat Exécutif, Ouagadougou (Burkina Faso), 10 p.

<sup>59</sup> CILSS, 2006 ; Coalition mondiale pour la maîtrise de l'eau au Sahel. Note d'information

- Quels sont les effets des politiques mises en œuvre dans la transformation des comportements des ruraux en matière d'accès et d'utilisation des ressources naturelles ?
- Est-ce que les augmentations observées ces dernières décennies de la production agricole ne se sont pas faites au détriment des ressources naturelles comme la terre ou l'eau ? Quelle est la tendance générale en terme de durabilité environnementale des systèmes de production en milieu rural ? A quoi devra t-on s'attendre dans les années à venir ?
- Quel rôle et place la dynamique des ressources naturelles et la transformation de leurs modes d'utilisation aura-t-il sur les transformations futures du monde rural ? Quels types de transformation induiront-elles et quelles implications pour les politiques d'investissement dans le secteur rural ?

### **Tâches et produits attendus**

La réflexion autour de cet axe stratégique sera faite par un groupe d'experts couvrant les domaines de la sociologie rurale, de l'organisation paysanne et des institutions rurales agricoles.

#### *Tâches et méthodologie :*

- Affiner les termes de référence en collaboration avec le CSAO
- Élaborer et affiner en relation avec le SCSAO un guide ou une grille de collecte des données en rapport avec les principales questions posées et auprès des différentes catégories de cibles au niveau des pays et au plan régional: ministères techniques en charge des questions de développement rural et agricole, des ressources naturelles et de l'aménagement du territoire, des ressources hydrauliques, Organisations d'intégration régionale et de développement, centres et instituts de recherche et de formation, ONG et autres institutions spécialisées dans le domaine, etc.
- Définir en relation avec le SCSAO un chronogramme d'achèvement et de remise des différents produits attendus de l'étude
- Organiser la collecte des informations à travers la revue de littérature au niveau des différents centres de documentation et via l'internet
- Organiser la collecte des informations auprès: (i) des principaux acteurs régionaux, notamment le ROPPA, le CILSS, le RECAO, l'APROCA, l'UEMOA, la CEDEAO...; (ii) des centres et instituts de recherche et de formation; (iii) des organisations de la société civile (ONG, Associations de développement...); (iii) réseaux privés d'appui au monde rural, de développement local et de gestion des ressources naturelles (ex : LandNet); etc.
- Conduire des missions de terrain et assurer la collecte des informations auprès de toutes les cibles (organisations socio-professionnelles rurales, producteurs agricoles, artisans et autres ruraux, décideurs, privés...) autour des questions clés liées à cet axe thématique dans quelques pays incluant ceux côtiers et insulaires.
- Mener une réflexion approfondie avec l'ensemble des acteurs nationaux et régionaux consultés et tirer les conclusions essentielles en rapport avec les résultats attendus de l'étude
- Élaborer un rapport de synthèse de la consultation régionale (50 pages maximum + Annexes). Celui-ci devrait être organisé de manière à couvrir les principales préoccupations posées par l'axe thématique
- Animer un atelier de validation des résultats de l'étude regroupant les principaux acteurs régionaux et quelques représentants de pays

La durée prévue pour la consultation est d'environ 90 hommes - jours entre les différents spécialistes composant le groupe d'experts.

*Produits attendus :*

Le groupe d'experts produira un rapport de synthèse de 50 pages maximum (annexes non inclus) en français ou en anglais, accompagné par un résumé exécutif de 2 à 3 pages maximum, présentant les résultats d'analyse en rapport avec les questions stratégiques de l'axe thématique.  
Ce rapport devra être rédigé dans un langage ou style clair et concis.